

**Pascal Mahon, président**

Professeur émérite de l'Université de Neuchâtel

[pascal.mahon@unine.ch](mailto:pascal.mahon@unine.ch)

Tél. +41 (0)76 249 19 44

## SEANCE DE LA COMMISSION DE SUIVI ET D'INFORMATION OUVERTE AU PUBLIC

Madame, Monsieur,

Le projet de géothermie profonde de Haute-Sorne suscite des interrogations au sein d'une partie de la population, il interpelle ou préoccupe, certaines personnes y sont favorables, d'autres vivement opposées, d'autres encore ne savent pas qu'en penser.

Instituée par le Gouvernement cantonal sur la base des conventions entre le promoteur et la République et Canton du Jura, pour répondre à un besoin d'information, de conciliation et de transparence vis-à-vis de ce projet, la Commission de suivi et d'information (CSI) se réunit régulièrement et aborde les thèmes clés du projet afin d'offrir une source d'information transparente et complète à toutes celles et tous ceux que le projet intéresse ou inquiète. La CSI a ainsi déjà abordé, au cours de ses huit premières séances, plusieurs thématiques comme la gestion du bruit ou l'établissement des preuves par exemple. Les informations qu'elle a pu obtenir et échanger se trouvent sur son site Internet ([www.csi-hautesorne.ch](http://www.csi-hautesorne.ch)).

Dans cet esprit d'échanges et d'information, la CSI a décidé convier la population jurassienne à venir s'informer et à échanger sur ce projet de géothermie profonde et à découvrir les travaux qu'elle mène et les informations qu'elle a recueillies. La séance aura pour buts de présenter les travaux de la CSI, de brièvement expliquer le projet et son calendrier, de présenter le cadre réglementaire, mais aussi et surtout d'aborder et de s'informer sur trois thématiques importantes du projet, qui sont abondamment discutées à ce stade, celle des besoins en eau du projet, celle des grandes étapes et des enjeux, notamment en termes de sécurité et d'intégrité du puits, d'un forage exploratoire, et enfin celle du risque de sismicité induite.

J'ai le plaisir de vous inviter cordialement à cette séance publique, qui se déroulera **le 9 novembre prochain en Haute-Sorne, au Centre de culture et de sport de Courfaivre (CCSC), Chemin du Bruye 4, de 19h00 à 21h30.**

Le programme détaillé de la séance se trouve sur le site de la CSI (<https://www.csi-hautesorne.ch/fr/evenements/Seance-publique.html>).

Pour des questions d'organisation et de logistique, nous vous serions reconnaissants d'annoncer votre présence à l'aide du code QR ci-dessous ou du lien suivant : <https://www.csi-hautsorne.ch/inscription>.



Au plaisir de vous accueillir le 9 novembre à Courfaivre, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Pascal Mahon  
Président de la CSI